L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

Rue Carondelet, No 71, près de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 4 FEVRIER.

JUGEMENT RENDU PAR LE PRÉSIDENT JOHNSON.

[Extrait de la correspondance du *Herald*.]

Ce jugement du général Washington, prononcé il y a soixante-dix ans par un des auteurs de la Révolution, un des pères de la République, un des hommes qui ont le plus contribué à la fondation de la liberté américaine et au bonheur de la génération présente, est un témoignage de sympathie et de confiance pour le président actuel, qui, à la fin de la guerre, a été accusé de trahison et de dangereux penchants monarchiques. Nous qui ne connaissons pas ces accusations, nous ne pouvons comprendre qu'il ait existé un pays où de pareilles absurdités aient pu être proférées contre un homme qui a rendu à son pays de si grands services. Nous ne pouvons nous imaginer qu'il ait pu se trouver des hommes assez aveugles par la passion pour ne pas voir que le président Johnson, en refusant de sanctionner les mesures du Congrès, ne faisait que remplir un devoir sacré, et qu'il était de son devoir de protéger les droits des États contre les empiétements du pouvoir législatif. Nous ne pouvons comprendre